

Solde et rechargement (24h/24- appel gratuit)

- **950** depuis votre mobile : consulter votre solde en temps réel
- **952** depuis votre mobile : accès direct au rechargement

Gérer votre compte en direct (7j/7 de 8h à 22h)

- **963** depuis votre mobile (appel gratuit)
- www.sfr.fr, rubrique " SFR et moi " (coût d'une connexion internet)
- Wap, rubrique " SFR & Moi " (coût d'une connexion Wap)

SFR La Carte - Service Client (du lundi au samedi de 8h à 22h)

- **900** depuis votre mobile (prix d'un appel au tarif de base)
- **06 1400 1900** depuis un poste fixe (prix d'un appel vers un mobile SFR)
- Courrier : SFR La Carte - Service Client-TSA 11 122 - 57 757 Metz cedex 9

La seule carte à vous offrir toujours plus



Crédit Photo : Getty Images

Les tarifs SFR La Carte

LA CARTE

TARIFS VALABLES AU 26/01/05

**PARLONS MIEUX.
PARLONS MOBILE.**



L'offre SFR La Carte

La Carte SFR, l'offre sans engagement de SFR

- Pas d'abonnement, pas de facture et l'assurance de contrôler son budget.
- Vous accédez à l'offre SFR La Carte grâce aux Packs SFR contenant un kit d'accès SFR La Carte et un mobile, ou grâce aux kits SFR La Carte seuls si vous possédez déjà un mobile.

Vous bénéficiez dès la première utilisation de votre kit ou Pack SFR La Carte de 6€ de crédit de communication inclus + 20 Textos. (voir détails p.5, rubrique "crédit de communication")

2

Des recharges à la seconde dès la 1ère seconde

0,0092€/seconde (soit 0,55€/minute) dès la 1ère seconde.

Textos métropolitains non surtaxés. Recharge 20€ Mix : soit 10€ de crédit de communication + 100 Textos. Recharge 5€ disponible uniquement en Ticket Recharge, par Carte Bancaire et depuis les distributeurs de billets agréés. Recharge 95€ disponible uniquement en Ticket Recharge.



Les modes de Rechargement

Depuis la France métropolitaine, 24h/24 et 7j/7

- **Rechargement par Ticket Recharge ou coupon :**
Une fois en possession de votre Ticket ou coupon :
 - Appelez le **9 5 2 2** depuis votre mobile (appel gratuit) ou appelez le 0811 900 952 depuis tout téléphone fixe en France métropolitaine (coût d'un appel local) et composez le code à 10 chiffres inscrit dessus
 - Ou composez un Texto avec le code à 10 chiffres et envoyez le au **9 5 2 2** (envoi gratuit)
- **Rechargement par Carte Bancaire :** appelez le **9 5 2 2** depuis votre mobile (appel gratuit) OU le 0811 900 952 depuis tout téléphone fixe en France métropolitaine (coût d'un appel local) et choisissez le montant de rechargement que vous souhaitez. Vous devrez alors taper les numéros figurant sur votre carte bancaire, sa date d'expiration, ainsi que les 3 derniers chiffres imprimés au dos de votre carte, dans le pavé signature.
- **Rechargement Express par Carte Bancaire* :** appelez le **9 5 2 2** (appel gratuit) OU le 0811 900 952 depuis tout téléphone fixe en France métropolitaine (coût d'un appel local), en saisissant seulement les 4 chiffres du code que vous aurez défini lors de votre inscription auprès du Service Client.

Une Carte Bancaire peut recharger 2 cartes SFR au maximum et pour un montant global maximal de 65€/mois.

3

- **Rechargement dans les distributeurs de billets :** à partir des distributeurs de billets agréés dont ceux du Crédit Lyonnais portant le logo SFR, après introduction de la Carte Bancaire dans le terminal, puis composition du code secret. Votre carte SFR est alors directement rechargée.
- **Rechargement automatique :** sans engagement, prélèvement de 22,90€ tous les mois sur votre compte et attribution systématique d'un bonus de 8€.
- **Rechargement par un abonné SFR Pro ou Perso*** :** le montant de la recharge est prélevé sur la facture mensuelle de l'abonné ayant fait le rechargement. L'abonné SFR Pro ou Perso se rend sur le site www.sfr.fr dans la rubrique "mon compte", puis dans la rubrique "rechargement SFR La Carte". Le montant du rechargement est reporté sur la prochaine facture d'abonnement SFR.

Depuis l'étranger** avec SFR Monde, 24h/24 et 7j/7 (appel gratuit au 9 5 2 2)

- par Carte Bancaire
- par Coupons SFR La Carte achetés avant votre départ
- par Coupons de rechargement de certains opérateurs étrangers du groupe Vodafone ou partenaires affichant le logo



Le rechargement avec des coupons d'opérateurs Vodafone est disponible depuis l'Allemagne, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, ainsi qu'en Autriche avec A1, en Slovaquie avec SI Mobil et en Croatie avec VIP Net. La carte SFR sera rechargée du montant indiqué sur le coupon étranger, déduction faite de 2€ correspondant à des frais de service. Cas particulier en Italie avec Vodafone Omnitel : frais de 5€ pour un coupon d'un montant supérieur à 10€. Les éventuels bonus affichés sur les coupons étrangers ne sont pas valables pour les clients SFR La Carte. La durée de validité du crédit de communication ainsi rechargé est de 30 jours.

* Identification obligatoire auprès du Service Client pour que le service fonctionne. ** Dans la limite des zones couvertes par le réseau des opérateurs étrangers avec lesquels SFR a signé un accord d'itinérance. Pour avoir plus d'informations sur SFR Monde, rendez-vous page 7. *** Service disponible par tout abonné SFR (hors clients SFR Le Compte et SFR Entreprises) n'ayant pas d'incident de paiement, dans la limite de 65€ par ligne et par mois calendaire par le client et rechargé dans cette même limite par l'abonné.



Principes Généraux de Tarification

Ces principes de tarification concernent, sauf indications différentes, les communications émises depuis la France métropolitaine.

Communication en France métropolitaine

Communication émise depuis la zone de couverture du réseau GSM de SFR vers un numéro d'un réseau situé en France métropolitaine.

Appel normal

Appel vers un numéro fixe métropolitain (hors N° Spéciaux et N° d'accès Internet) ou un mobile d'un opérateur métropolitain. Le prix d'un appel normal est fonction de votre formule tarifaire (Formule classique ou Formule Soir et Week-end) en France métropolitaine ou depuis la zone d'émission à l'étranger.

Appels gratuits depuis la France métropolitaine

- Numéros d'urgence : 112 (urgences), 115 (samu social), 15 (samu), 17 (police) et 18 (pompiers).
- Autres numéros : 113 (drogue, tabac, alcool, info service), 114 (lutte antidiscrimination) et 119 (enfance maltraitée).
- Le **1 2 3** : pour consulter votre Répondeur gratuitement depuis votre mobile SFR en France métropolitaine, pendant toute la durée de validité de votre crédit de communication.
- Le **9 5 0** : pour consulter votre solde en temps réel.
- Le **9 5 2** : pour recharger directement votre crédit de communication.
- Le **9 6 3** : pour gérer votre formule et vos options en direct.

Appels vers les Numéros Spéciaux

Ces appels ont une tarification particulière (voir page 6). Les Numéros Spéciaux sont tous les numéros commençant par 08 et les numéros à 4 chiffres commençant par 3 (liste non exhaustive).

La liste des Numéros Spéciaux est disponible sur le site www.art-telecom.fr

Conditions Générales de Tarification

Tous vos appels sont facturés à la seconde dès la 1ère seconde (hors appels émis depuis ou vers l'étranger).

Les tarifs sont indiqués Toutes Taxes Comprises - TVA : 19,6%.

En cas de tarifs différents selon les horaires d'appels, les conditions tarifaires appliquées sont celles en vigueur en début de la communication

Tarifs des appels depuis un téléphone fixe vers un mobile SFR

Les tarifs des appels depuis un téléphone fixe vers un mobile SFR sont établis par les opérateurs de téléphonie fixe.

Crédit de communication

Toutes vos communications sont décomptées de votre crédit de communication. Ce crédit de communication est divisé en crédit principal (sur le compteur principal) et en crédit Texto (sur le compteur Texto). Le compteur Texto vous permet d'émettre, exclusivement et en priorité par rapport au compteur principal, des Texto (hors Texto émis depuis l'étranger, Texto Web et Texto SMS+). Vous pouvez recharger ce compteur Texto par la recharge 5 € Texto et la partie Texto de la recharge MIX 20 €. Le compteur principal vous permet d'utiliser tous les services SFR La Carte (appels, Texto, MMS, options, connexions Wap, téléchargements de jeux, sonneries et logos, ...) Un crédit de communication de 6 € (sur le compteur principal) et de 20 Texto (sur le compteur Texto, sur la base d'un Texto métropolitain non surtaxé) est inclus dans votre Kit ou Pack SFR La Carte. Il est valable 1 mois (30 jours) à partir du 1er appel émis ou reçu.

Report du crédit non consommé

Le montant rechargé s'ajoute à votre ancien solde, si vous rechargez avant la fin de validité de celui-ci.

Quand vous rechargez, la durée de validité de la nouvelle recharge s'applique à la totalité de votre crédit de communication, y compris celui qu'il vous restait avant rechargement.

Toutefois, si la durée de validité de la recharge que vous utilisez est inférieure à celle qu'il vous restait avant de recharger, elle ne s'applique pas, et vous conservez ainsi la validité la plus avantageuse pour vous.

Appels vers l'étranger

Communications émises depuis la zone de couverture du réseau GSM de SFR en France métropolitaine vers un n° fixe ou mobile d'opérateur étranger et DOM-TOM. Ces appels ont une tarification particulière (voir page 7).

Appels depuis l'étranger

Communications émises et reçues depuis la zone de couverture du réseau GSM des opérateurs étrangers avec lesquels SFR a signé un accord d'itinérance. Ces appels ont une tarification particulière (voir page 7).



Détail de l'offre SFR La Carte

Les tarifs depuis la France métropolitaine

Appels en France métropolitaine (décomptés à la seconde dès la 1ère seconde)

- Appel normal
 - Appel avec la Formule classique (tarif de base)
(tarif également appliqué aux appels vers le Service Client au 900) **0,55 €/minute**
 - Appel avec la Formule Soir & Week-End :
 - > Le soir (de 22h à 7h), le week-end (du vendredi 22h au lundi 7h) **0,35 €/minute**
 - > En journée (de 7h à 22h) **0,65 €/minute**

Pour bénéficier de la Formule Soir & Week-End, appelez le 9 0 0 0, la souscription est gratuite

- Option "l'appel = 0,30 €" **5 €/mois**
 - Appels vers SFR et fixes de 7h à 17h en semaine **0,30 €/appel**

1 heure maximum par appel, au-delà, prix d'un appel normal. Bénéfice de l'offre jusqu'au 1er août 2005. Appels métropolitains vers les mobiles SFR et les Fixes (hors n° spéciaux, n° d'accès web et wap, plate-formes téléphoniques et transferts de données GPRS) du lundi au vendredi hors jours fériés. Compatible avec les formules à la seconde.

- 50% vers numéro : Appels vers un mobile SFR ou N° fixe de votre choix **50% d'un appel normal. La réduction s'applique au-delà de la 1ère minute**

Le numéro fixe est un numéro métropolitain (hors N° Spéciaux et d'accès Internet). Le premier choix du numéro est gratuit. Vous avez la possibilité de modifier votre N° une fois/mois pour 1,50€ débités directement de votre crédit de communication. Pour en bénéficier, appelez le 9 1 6 3 1 (appel gratuit) la souscription est gratuite.

- Connexion Wap GPRS **0,20 €/connexion**

Une connexion vous permet de naviguer sur le portail SFR aussi longtemps que vous le souhaitez. Pour votre confort lors d'une connexion et en cas d'inactivité prolongée votre connexion est interrompue. Le GPRS est accessible à tous les clients SFR La Carte, sous réserve de posséder un mobile compatible GPRS. L'activation gratuite de l'option GPRS est automatique si vous achetez un Pock SFR ou sur simple appel au Service Client si vous possédez déjà un mobile compatible GPRS.

- Connexion Wap CSD (Sous réserve de passer par la passerelle Wap SFR pré-formatée) **Prix d'un appel normal**
- Réserve d'appel de 1€ **Le crédit consommé sera déduit de votre prochain rechargement.**

Si votre crédit de communication est épuisé vous pouvez disposer de 1€, valable en France métropolitaine et pendant la durée de validité en cours de votre crédit. Ce crédit de 1€ avancé sur votre prochaine recharge vous permettent de passer des appels et d'envoyer des Textos vers les mobiles des opérateurs métropolitains ou les numéros fixes (hors N° Spéciaux et d'accès Internet).

- Rappel du correspondant **Prix d'un appel normal***

*En France métropolitaine. Depuis l'étranger, un appel national de la durée du rappel vous sera facturé en plus de l'appel international. Rappel possible si votre correspondant

Appels vers les Numéros Spéciaux

- Numéros commençant par 0 800, 0 805, 0809 et 087 **Prix d'un appel normal**
- Numéros courts à 4 chiffres commençant par 30 et 31 **Prix d'un appel normal**
- Numéros commençant par 0 810, 0 811, 0 820, 0 821, 0 860 et 0 868 **0,11 €/minute + prix d'un appel normal**
- Numéros commençant par 0 825 et 0 826 **0,15 €/minute + prix d'un appel normal**
- Numéros commençant par 0 890, 0 891, 0 892 et 0 897 **0,33 €/minute + prix d'un appel normal**
- Numéros commençant par 08 99 **1,35 €/appel + 0,33 €/minute + prix d'un appel normal**
- Numéros courts à 4 chiffres commençant par 32 et 36 **tarif affiché par le fournisseur de service + prix d'un appel normal**

Appels vers l'étranger (décomptés à la seconde après la 1ère minute indivisible)

- Appels vers numéros internationaux en Zone 1 **0,75 €/minute**
Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, DOM, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Saint-Marin, Suède, Suisse et Vatican.
- Appels vers numéros internationaux en Zone 2 **0,75 €/minute**
Europe de l'Est (hors Russie, Biélorussie, Moldavie), Algérie, Canada, Chypre, Etats-Unis, Malte, Maroc, Tunisie, Turquie
- Appels vers numéros internationaux en Zone 3 **1,55 €/minute**
Reste du monde + TOM
- Appels vers les mobiles satellitaires **3 €/minute**

Les tarifs depuis l'étranger

Le service **SFR Monde** vous permet de communiquer depuis l'étranger depuis plus de **50 pays ou destinations**, dans la limite des zones couvertes par le réseau des opérateurs étrangers avec lesquels SFR a signé un accord d'itinérance.

	Appels émis depuis : (prix/min)	Appels reçus en : (prix/min)	Textos émis depuis l'étranger : (prix/Textos)
Zone 1	1,30€	0,58€	0,30€ Les Textos reçus à l'étranger sont gratuits
Zone 2	1,49€	0,70€ et 1,05€ (pour les Etats-Unis)	
Zone 3	2,50€	1,05€	

Décompte de vos appels : tarification à la seconde au-delà de la première minute indivisible. Prix d'un appel émis vers un pays de la même zone. En cas d'appel vers un pays d'une zone différente, le tarif de la zone la plus éloignée est appliqué. Les Textos sont disponibles si le réseau de l'opérateur visité propose cette fonctionnalité. Tarifs hors Textos qui sont facturés 0,30€/Textos + une surtaxe définie par l'éditeur de service.

Vos appels et Textos émis et reçus sont décomptés directement de votre crédit de communication SFR La Carte. **L'activation du service SFR Monde est gratuite et automatique dès l'activation de votre ligne sauf demande contraire expresse de votre part.** SFR Monde sera disponible pendant toute la durée de validité de votre carte.

Ce service SFR Monde est aujourd'hui disponible depuis :

- Zone 1 :** Allemagne, Açores, Autriche, Baléares, Belgique, Canaries, Crète, Danemark, Désirade, Espagne, Finlande, Grèce, Guadeloupe, Guyane, Irlande, Italie, La Réunion, Les Saintes, Madère, Marie-Galante, Martinique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Martin, Sardaigne, Sicile, Suède, Suisse et Vatican.
- Zone 2 :** Chypre, Croatie, Etats-Unis, Hongrie, Malte, Maroc, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie et Turquie.
- Zone 3 :** Afrique du Sud, Australie, Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée Equatoriale, Ile Maurice, Israël, Mayotte, Nouvelle Zélande et Singapour.

Cette liste de destinations évolue rapidement. Pour connaître la liste à jour, consultez le www.sfr.fr.

Vous pouvez aussi accéder à vos services habituels :

- le **Répondeur** et le **Service Client** (prix d'un appel vers la France en fonction de la zone d'émission de l'appel)
- **L'Annuaire Express** et **L'Annuaire International** : (coût d'accès en fonction de l'annuaire consulté (voir p10) + prix d'un appel vers la France en fonction de la zone d'émission de l'appel, hors Liste Rouge.)
- le **numéro d'urgence** : (appel gratuit.)

Les numéros spéciaux français sont soumis à une tarification particulière (surtaxe nationale définie par l'éditeur de service + prix de l'appel en fonction de la zone d'émission de l'appel.)

Les services du Portail SFR sont disponibles depuis l'étranger en mode GSM uniquement et si l'opérateur visité propose cette fonctionnalité. Pour avoir plus d'informations sur SFR Monde, consultez le www.sfr.fr.



Les services SFR La Carte

Les Texto

- Texto envoyé vers un numéro de mobile ou un numéro fixe métropolitain⁽¹⁾** : 0,10€ par Texto, dans les recharges⁽²⁾ Texto (5€ et 20€ Mix)
Dans la recharge 20€ Mix, les 100 premiers Textos sont facturés 0,10€ par Texto, les Textos suivants sont facturés selon les tarifs ci-dessous
Dans les autres recharges 0,10€ par Texto, de 22h à 8h en semaine (Du lundi matin 0h au vendredi soir minuit, hors jours fériés) et 0,15€ par Texto le reste du temps.

- Texto envoyé vers les mobiles d'opérateurs étrangers** : 0,30€ par Texto

Les Options SFR La Carte

- Le Répondeur SFR La Carte** : Le **1 2 3** depuis votre mobile. Consultation possible et gratuite depuis la France métropolitaine pendant toute la durée de validité du crédit de communication, même si votre crédit est épuisé. Pendant, ou au-delà de cette durée, consultation possible depuis un autre poste (prix d'un appel normal vers un mobile SFR). Plus d'information auprès du Service Client.
- Présentation du Numéro⁽³⁾** : Service inclus et gratuit dans votre Kit SFR La Carte, vous permettant de voir à l'écran le numéro ou le nom de votre correspondant.
- Option formule classique 1^{ère} minute indivisible** : Souscription gratuite sur simple appel au **9 6 3** (appel gratuit). Valable sur tous les appels depuis et vers la France métropolitaine au tarif de 0,45€/min. Non compatible avec la Formule Soir et Week-end.
- SFR TONA pour personnaliser votre tonalité⁽⁵⁾** : 1€/mois, débité automatiquement chaque mois, sur simple appel au **9 6 3** (appel gratuit).
Achat de tonalité en appelant **TONA** soit le 8662 (prix d'un appel normal + 2€/tonalité) ou sur le portail Wap SFR, rubrique SFR Music "Ma Tonalité" (prix d'une connexion Wap + 2€/tonalité).
- Message Direct (06 1000 1000) vers un mobile SFR** : Prix d'un appel normal vers un mobile SFR.
- Liste Ivoire (non affichage du numéro lors de l'émission d'un appel, hors envoi d'un Texto)** : **GRATUIT** (pour bénéficier de cette option, appelez gratuitement le **9 2 1**)

Prix des Services SFR Multimédi@ depuis et vers la France métropolitaine



Messages Multimédi@ (MMS) (tarif par message et par destinataire)⁽¹⁾ :

Réception	gratuit
Envoi d'un MMS (1-100Ko) ou d'un MMS Vidéo ⁽²⁾ de 22h à 8h en semaine (du lundi matin 0h au vendredi soir minuit hors jours fériés)	0,30€
Envoi d'un MMS (1-100Ko) ou d'un MMS Vidéo ⁽²⁾ le reste du temps	0,45€
Envoi d'un MMS Texte (< 1 Ko) de 22h à 8h en semaine (du lundi matin 0h au vendredi soir minuit hors jours fériés)	0,10€
Envoi d'un MMS Texte (< 1 Ko) le reste du temps	0,15€
Envoi d'un MMS Carte Postale ⁽³⁾	1,50€ + prix d'un MMS
Envoi d'un MMS vers son album photo (1-100Ko) ⁽⁴⁾ de 22h à 8h en semaine (du lundi matin 0h au vendredi soir minuit hors jours fériés)	0,30€
le reste du temps	0,45€
Abonnement MMS Flash	4€/mois/service



E-mail et Chat :

Consultation	prix d'une connexion Wap
Envoi d'e-mail en Wap	gratuit jusqu'au 30/06/05 + prix d'une connexion Wap
Envoi d'un message sans fichier joint	0,15€/destinataire + prix d'une connexion Wap
Envoi d'un message avec fichier joint	0,45€/destinataire + prix d'une connexion Wap



Personnalisation du mobile* :

Téléchargement de sonnerie Haute Définition	de 1,35€ à 3€ + prix d'une connexion Wap
Téléchargement de sonnerie Hypersound®	3€ + prix d'une connexion Wap
Téléchargement de fonds d'écran Haute Définition	de 1,35€ à 3€ + prix d'une connexion Wap
Téléchargement des autres services de personnalisation du mobile	de 1€ à 3€ + prix d'une connexion Wap
Téléchargement de tonalités	2€ + prix d'une connexion Wap



Jeux téléchargeables* :

Téléchargement d'un nouveau jeu couleur	à partir de 3€ + prix d'une connexion Wap
Téléchargement d'un nouveau jeu noir et blanc	à partir de 1,50€ + prix d'une connexion Wap
Mise à jour du classement/achat d'options (niveaux, armes, vie)	à partir de 0,10€ + accès (prix d'un Texto ou connexion Wap) ⁽⁵⁾

SFR Messenger :

Téléchargement de SFR Messenger Mobile*	Coût d'une connexion Wap
Envoi d'un message avec SFR Messenger	0,15€/message + coût d'une connexion Wap
Envoi d'un Multi-message avec SFR Messenger	0,15€/message/destinataire + coût d'une connexion Wap
Envoi d'un message à un salon perso	0,15€/message + coût d'une connexion Wap



Autres services du Portail SFR :

Consultation d'un service	Gratuit ou jusqu'à 4€ + prix d'une connexion Wap
---------------------------	--

* Vérifiez la compatibilité de votre mobile sur le site www.sfr.fr. (1) Dans la limite de 5 destinataires par Message Multimédi@. L'envoi et la réception de MMS entre clients SFR et clients d'opérateurs étrangers ne sont pas disponibles à ce jour. (2) Jusqu'au 15/05/2005, l'envoi d'un MMS Vidéo est au prix de l'envoi d'un MMS Photo. Après cette date, il sera facturé 0,90€/envoi/destinataire. (3) Pour tout savoir sur le service MMS Carte Postale et consulter les conditions d'utilisation, appelez depuis votre mobile SFR CART (soit le 2278, appel gratuit depuis la France Métropolitaine) ou envoyez gratuitement par Texto le mot-clé AIDE au 2278 pour consulter le mode d'emploi. Un destinataire et une photo par MMS Carte Postale, et message limité à 300 caractères. 100 Ko maximum par MMS Carte Postale. Service accessible depuis la France métropolitaine. Le destinataire de la Carte Postale doit être domicilié en France Métropolitaine, dans les DOM-TOM, ou dans l'un des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grand-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-bas, Portugal, Saint-Marin, Suède, Suisse, Vatican. (4) 5€ débités automatiquement chaque mois. Bénéfice de l'option jusqu'au 1er septembre 2005. Souscription et résiliation au 963 (appel gratuit). (5) Option SFR Tona réservée aux 200 000 premières souscriptions du 03/11/04 au 01/05/05.

(1) Le Texto vers un numéro fixe métropolitain sera délivré en mode vocal. Le service est fermé entre 22h et 8h en semaine entre 22h et 10h le week-end. Les Textos envoyés pendant la fermeture seront livrés le lendemain à l'ouverture du service. (2) Les Textos SMS+ ne sont pas disponibles sur le crédit Texto. (3) Si votre correspondant l'autorise. (4) 5€ débités automatiquement chaque mois. Bénéfice de l'option jusqu'au 1er septembre 2005. Souscription et résiliation au 963 (appel gratuit). (5) Option SFR Tona réservée aux 200 000 premières souscriptions du 03/11/04 au 01/05/05.

Les services SFR La Carte (suite)

Les Services Kiosque SFR La Carte

Accédez à l'ensemble des services Vocaux SFR avec **ALLO** soit le 2556. La navigation sur ALLO est gratuite. Une fois parvenu au service sélectionné, l'appel est facturé au prix habituel du service.

Aux coûts d'accès indiqués par appel ou par minute, s'ajoute le prix d'un appel normal.

COMMUNIQUER

• DICTO TEXTO	TEXT soit le 8398	0,46 € l'accès
• MULTIMAIL	MAIL soit le 6245	Prix d'un appel normal

PERSONNALISER

• SFR PERS	PERS soit le 7377	1,35 € l'accès
• SFR SONNERIE*	SONN soit le 7666	1,35 € l'accès
• SFR LOGO*	LOGO soit le 5646	1,35 € l'accès
• SFR ATOI (dédicaces)	ATOI soit le 2864	1,35 € l'accès
• SFR TONA ⁽¹⁾	TONA soit le 8662	2€/Tonalité

M'INFORMER

• SFR ACTU	ACTU soit le 2288	0,30 €/minute
• SFR METEO	METE soit le 6383	0,46 € l'accès
• SFR METEO +	S12	1,37 € l'accès
• SFR BOURSE	BOUR soit le 2687	0,46 € l'accès
• SFR FOOT	FOOT soit le 3668	0,30 €/minute
• SFR SPORT	SPOR soit le 7767	0,30 €/minute
• SFR LOTO	LOTO soit le 5686	0,46 € l'accès

M'ORGANISER

• Annuaire Express SFR ⁽²⁾	222	1,20 € l'accès
• Annuaire International	222	3,70 € l'accès
Pays couverts par l'Annuaire International : Allemagne, Andorre, Belgique, Canada, Espagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse.		
• SFR BANQUES	BANQ soit le 2267	0,46 € l'accès
• SFR TAXI ⁽³⁾	TAXI soit le 8294	0,91 € l'accès
• SFR TRAFIC	TRAF soit le 8723	0,46 € l'accès
• SFR SNCF	SNCF soit le 7623	0,91 € l'accès
• SFR HOTEL ⁽⁴⁾	HOTE soit le 4683	0,91 € l'accès
• SFR RATP	RATP soit le 7287	0,46 € l'accès

* Vérifiez la compatibilité de votre mobile sur le site www.sfr.fr ou en appelant depuis votre mobile le **7000** (appel gratuit depuis la France métropolitaine). (1) Souscription à l'option SFR TONA obligatoire et facturée 1€/mois. (2) Hors Liste Rouge et équivalentes. (3) Service disponible dans les villes suivantes : Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg et Montpellier. (4) Réservation dans les hôtels Accor, Sofitel, Novotel, Mercure et Ibis. Service disponible du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h30 à 18h30.

ME DIVERTIR

• SFR HOROSCOPE	HORO soit le 4676	0,30 € l'accès
• SFR CINE	CINE soit le 2463	0,30 € l'accès
• ALLO CHAT	CHAT soit le 2428	inscription gratuite puis 0,30 €/minute

SERVICES TEXTO

• Texto CHAT (soit le 2428)	Prix d'envoi d'un Texto
• Texto WEB*	0,15 € / Texto / Destinataire + prix d'une connexion internet
• Texto vers fixe	prix d'envoi d'un Texto
• Instant Texto**	1 Texto prédéfini gratuit par jour vers 3 destinataires

Voir les tarifs d'envoi de Texto p.8

TEXTO SMS +

Pour un N° du type 3 XXXX	Prix d'envoi d'un Texto
Pour un N° du type 4 XXXX	Prix d'envoi d'un Texto + 0,05€
Pour un N° du type 5 XXXX	Prix d'envoi d'un Texto + 0,20€
Pour un N° du type 6 XXXX	Prix d'envoi d'un Texto + 0,35€
Pour un N° du type 7 XXXX	Prix d'envoi d'un Texto + 0,5€
Pour un N° du type 8 XXXX	Prix d'envoi d'un Texto + 1€ ou 1,5€ (prix affiché par le fournisseur)

Voir les tarifs d'envoi de Texto p.8

NUMEROS D'INFORMATION GRATUITS

NEWS (soit le 6397)	Les actus et les bons plans SFR La Carte du moment
7000	Info Services
7007	Info MultiMail
CHAT	Info Texto Chat (soit le 2428)
INFO	Info offre et tarifs SFR La Carte (soit le 4636)
4444	Info Service Instant Texto**

Les Services ponctuels SFR et occasionnels à la demande du client

- Le renouvellement de la Carte SIM : 11€
- Le déblocage de Carte SIM : 3€ s'il est effectué par un Chargé de Clientèle
- La demande de "désimlockage" effectuée dans les 6 mois suivant l'activation de la Carte est facturée 114,34€

*Texto WEB est accessible depuis le site internet www.sfr.fr rubrique "services". Envoyez des Texto depuis le web vers tous les numéros de mobiles en France métropolitaine. Surtaxe décomptée du compteur principal.

** Service disponible jusqu'au 30/06/05.



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

26 mai 2004

Société Française du Radiotéléphone - SA au capital de 1 347 699 918 € - RCS Paris 403 106 537
Siège social : 42 Avenue de Friedland 75008 Paris
Siège administratif : 1 place Carpeaux, Tour Séquoia, 92915 Paris La Défense Cedex

LA CARTE

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir dans quelles conditions la Société Française de Radiotéléphone, ci-après "SFR", fournit les services de radiotéléphonie publique numérique GSM/GPRS par carte prépayée, ci-après les "Services".

Ces conditions sont complétées par les tarifs de SFR et par les éventuelles conditions particulières rattachées à des offres spécifiques, avec lesquels elles forment un tout indivisible.

1. CARTE PREPAYEE

La carte prépayée, ci-après "SFR La Carte" est une carte SIM (identification) à microprocesseur à laquelle est associé un numéro d'appel attribué par SFR.

Selon l'offre souscrite, elle peut comprendre un crédit de communication initial. La présence de ce crédit et les modalités de ce dernier sont alors indiquées dans la documentation commerciale établie par SFR.

Cette Carte SFR est valable durant 6 mois à compter de la fin de la durée de validité du dernier crédit de communications. Au-delà de ce délai l'accès aux Services sera résilié sans préavis. Le Client ne pourra donc, en particulier, ni émettre ni recevoir d'appels, ni consulter son répertoire.

Sous réserve du délai précité, elle permet notamment au Client de recevoir, et d'émettre des appels nationaux et internationaux dans la zone de couverture du réseau GSM/GPRS de SFR.

Elle permet également de bénéficier de services complémentaires ou optionnels donnant accès aux prestations définies dans les tarifs de SFR.

Par ailleurs, le Client peut se connecter, dans les conditions figurant dans les tarifs de SFR au(x) réseau(x) de radiotéléphonie publique numérique GSM fournis et exploités par d'autres opérateurs que SFR (ci-après " Opérateurs Tiers ") avec lesquels SFR a des accords d'itinérances.

Conformément à une demande ministérielle, le client s'engage à communiquer son identité au moment de l'achat de sa Carte, en présentant l'original et/ou une copie de sa pièce d'identité valide, et/ou en remplissant le formulaire d'identification.

A défaut, SFR suspend le service sous 15 jours.

Le client s'engage à prévenir SFR de tout changement d'adresse dans un délai maximum de une semaine. A défaut, le client ne pourra s'en prévaloir auprès de SFR, pour quelque cause que ce soit.

2. RECHARGEMENT

SFR La Carte peut faire l'objet d'un rechargement en crédit de communications, ci-après "la Recharge", notamment en composant depuis son mobile le numéro d'un serveur vocal, dans la limite d'un rechargement par appel. Le numéro du serveur précité ainsi que les heures d'ouverture de ce service sont indiqués dans la documentation commerciale établie par SFR.

Le paiement du rechargement peut notamment s'opérer :

- soit par carte bancaire émise en France, après communication du numéro de la carte bancaire et de sa date d'expiration au serveur de rechargement,

- soit par achat d'un coupon ou ticket de rechargement.

Le rechargement par carte bancaire est plafonné à un montant maximum par mois, par numéro d'appel SFR et/ou par carte bancaire. Ce plafond est indiqué dans la documentation commerciale établie par SFR.

La durée d'utilisation du crédit de communication d'un nouveau rechargement ne s'ajoute pas à celle du rechargement précédent.

Lorsque le paiement s'effectue par carte bancaire, en cas de contestations répétées des ordres de payer SFR se réserve le droit de suspendre l'accès aux Services,

3. CONDITIONS D'UTILISATION DE LA CARTE

SFR La Carte est utilisable sur le réseau GSM/GPRS de SFR avec un portable GSM/GPRS compatible.

Elle doit être mise en service par le premier appel émis ou reçu au plus tard avant la date inscrite au dos du Kit d'accès, et utilisée aux périodes prévues aux articles 1 et 2.

SFR La Carte doit être utilisée conformément à l'usage qui lui est destiné et aux textes et lois en vigueur.

La carte SIM reste la propriété exclusive et insaisissable de SFR qui peut la remplacer soit à son initiative, pour

permettre au client de bénéficier d'améliorations techniques ou en cas de défaillance constatée de la carte, soit à la demande du client.

La carte SIM ne peut pas être utilisée pour proposer une offre commerciale à un tiers et notamment, ne peut pas être utilisée par un exploitant de réseau de télécommunication ou un fournisseur de services de télécommunication aux fins de modifier l'acheminement d'un service de télécommunication sur un réseau public de télécommunications.

Tout usage de la carte SIM frauduleux ou contraire aux présentes conditions, engage la responsabilité personnelle du client.

La composition de trois codes d'initialisation (code PIN) successifs erronés entraîne la neutralisation de la Carte SIM. Cette dernière peut être réinitialisée sur demande du client.

Le client identifié est seul responsable de l'utilisation et de la conservation de la carte SIM, dont il s'interdit toute duplication, ainsi que de l'utilisation des Services et plus généralement de l'exécution de l'ensemble des obligations souscrites au titre du présent contrat.

4. TARIFS DES SERVICES

Les tarifs des Services et les frais de mise en service ainsi que leur modalités d'application font l'objet d'une documentation établie et mise à jour par SFR à l'intention de ses clients.

Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer.

5. PRESENTATION DU NUMERO DE L'APPELANT

SFR propose un service de présentation du numéro de l'appelant.

Toutefois, SFR n'assure pas ce service notamment :

- lorsque l'appelant a refusé la divulgation de son numéro,
- lorsque l'appel émane de l'étranger ou d'un réseau d'Opérateur Tiers si l'information n'est pas fournie par le réseau d'origine,
- lorsque l'appel émane d'un réseau à la norme Pointel ou d'un réseau mobile analogique. Dans ce cas, c'est le numéro de la borne radioélectrique qui est divulgué,
- lorsque l'appel émane d'une installation privée à raccordement analogique. Dans ce cas, c'est le numéro de l'installation appelante qui est divulgué,
- lorsque l'appel provient d'une installation Numéris. Dans ce cas, le numéro du terminal appelant n'est divulgué que si l'installation fournit ce numéro.

De même, SFR n'est pas responsable de l'exploitation par le mobile GSM/GPRS de l'information fournie dans le cadre du service de présentation de l'appelant. Il appartient au client de s'assurer lors de l'acquisition de son mobile, du contenu et de la forme sous laquelle le mobile restitue cette information.

Lorsque le client a souscrit au service de présentation du numéro de l'appelant et a accès au numéro de ses correspondants qui ont accepté la divulgation de leur numéro, il s'engage à n'utiliser les numéros reçus qu'à des fins privées, à l'exclusion de la constitution de tout fichier.

6. LIMITATION DE L'UTILISATION DU TELEPHONE

Afin de protéger le client contre le vol, SFR peut doter le mobile GSM/GPRS d'une protection interdisant son usage sur un autre réseau GSM/GPRS que celui de SFR. Toutefois, le client peut dans ce cas demander à tout moment à SFR la désactivation de cette interdiction. Cette désactivation est facturée au montant prévu dans les tarifs SFR lorsqu'elle est formulée dans les six mois suivant l'activation de La Carte. Elle est gratuite à compter du septième mois.

7. RESPONSABILITE

La responsabilité de SFR ne peut pas être engagée :

- en cas de suspension de l'accès aux Services conformément aux modalités de l'offre ou pour impayé, ou en cas de force majeure,
- en cas de fraude au système de rechargement,
- en cas de cessation de l'autorisation d'exploitation des Services décidée par les autorités compétentes,
- en cas de modification du numéro d'appel pour des raisons techniques,
- en cas de mauvaise utilisation par le Client et/ou ses correspondants du service,
- en cas de mauvaise installation, de mauvaise utilisation ou de défaillance du mobile et/ou de ses accessoires,
- en cas d'utilisation non conforme à son usage de la carte SIM,
- en cas de non respect par le Client de ses obligations, notamment si ce non respect engendre la suspension ou l'interruption de l'accès aux Services,
- en cas d'utilisation du service consécutive à une divulgation, une désactivation, une perte ou un vol du code d'accès confidentiel associé à chaque carte SIM, et plus généralement, d'utilisation dudit service par une personne non autorisée, non consécutive à une faute de SFR,

- en cas de transmission des signaux radioélectriques affectée par les contraintes ou les limites des normes techniques imposées à SFR par les autorités réglementaires ou les groupements normatifs compétents,

- en cas de perturbations ou d'interruptions non directement imputables à SFR,

- en cas de perturbations et/ou d'indisponibilité totale ou partielle, et/ou d'interruption de tout ou partie des services proposés sur les réseaux de radiotéléphonie publique numérique fournis et exploités par des Opérateurs Tiers.

- en cas de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation.

SFR met en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer l'accès au service SFR. Elle ne saurait être responsable des modifications des contenus qui lui sont fournis par les éditeurs, les diffuseurs, ou imposés par les dispositions législatives et réglementaires.

SFR décline toute responsabilité quant aux conséquences d'une utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du service par le Client, telles que notamment l'encombrement volontaire ou involontaire des serveurs de messagerie de SFR ou de son réseau, ou l'envoi de messages attractifs générant nécessairement un nombre imposant de réponses pouvant ainsi perturber la disponibilité desdits serveurs ou réseau.

SFR n'est pas responsable des éventuelles conséquences dommageables pour le Client du fait de l'accès, de la prise de connaissance, ou de l'usage de contenus disponibles sur le réseau Wap.

Elle s'engage toutefois à mettre en œuvre tous les moyens lui permettant de veiller au respect de la législation, notamment dans ses rapports avec ses fournisseurs de services ou de contenus.

Compte tenu du secret dont doivent bénéficier les correspondances privées, SFR n'exerce aucun contrôle sur le contenu ou les caractéristiques des données reçues ou transmises par le Client sur son réseau. Toutefois, SFR se réserve le droit de supprimer ou d'empêcher toute opération du Client susceptible de perturber le bon fonctionnement de son réseau ou ne respectant pas les règles de fonctionnement, d'éthique et de déontologie.

Il peut être fait exception à cette règle de confidentialité dans les limites autorisées par la loi, à la demande des autorités publiques et/ou judiciaires.

SFR met en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer l'accès aux services souscrits même si elle ne peut garantir les débits précisés dans sa documentation qui ne sont que des débits théoriques. Elle ne saurait être

responsable des modifications des contenus (notamment horaires des programmes) qui lui sont fournis par les éditeurs, les diffuseurs, ou imposés par les dispositions législatives et réglementaires.

SFR décline toute responsabilité quant aux conséquences d'une utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du service par le Client, telles que notamment l'encombrement volontaire ou involontaire des serveurs de messagerie de SFR ou des destinataires de mails par du publipostage sauvage (spamming, bulk e.mail, junk e.mail ou mail bombing) ou de son réseau, ou l'envoi de messages attractifs générant nécessairement un nombre imposant de réponses (teasing ou trolling) pouvant ainsi perturber la disponibilité desdits serveurs ou réseau .

8. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur, notamment en matière de Télécommunications.

Le Client s'engage à n'utiliser, conformément aux dispositions du Code des Postes et Télécommunications, que des mobiles et leurs accessoires agréés par les autorités compétentes.

Le Client respecte les prescriptions données par SFR relatives aux modifications techniques éventuelles à apporter à son mobile et/ou à ses accessoires utilisés lorsqu'elles résultent des contraintes et/ou des normes techniques imposées à SFR par les autorités réglementaires ou les groupements normatifs compétents.

Un code secret peut être indispensable à l'utilisation de certains services SFR qui ne peuvent être effectués sans mise en œuvre de ce code secret. Le cas échéant, ce code est communiqué par SFR au Client et/ou est choisi par le Client lui-même.

Le Client doit prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité des données relatives à son abonnement et du code secret. Il ne doit pas le communiquer à qui que ce soit. Il ne doit pas notamment l'inscrire sur tout document qu'il a l'habitude de conserver ou transporter avec son téléphone ou qui pourrait être aisément consulté par un tiers.

Il est responsable de la conservation et de la confidentialité de ce code secret ainsi que de tous les actes réalisés au moyen de ce code secret.

Le Client s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du Service, telle que notamment l'encombrement volontaire ou involontaire des serveurs de messageries de SFR ou de son réseau, ou l'envoi de messages attractifs générant nécessairement un nombre imposant de réponses, pouvant ainsi perturber la disponibilité des dits serveurs ou réseau.

9. VOL OU PERTE DE LA CARTE

Le client informe immédiatement SFR et par tout moyen de la perte ou du vol de sa Carte, SFR ne pouvant être tenue responsable des conséquences de ceux-ci, afin que la ligne soit mise hors service.

Il confirme le vol ou la perte par lettre recommandée avec accusé de réception accompagnée d'une copie du dépôt de la plainte déposée auprès du commissariat ou des autorités compétentes.

En cas de contestation, la mise hors service est réputée avoir été effectuée à la date de réception par SFR de cette lettre.

SFR ne saurait être tenue responsable des conséquences d'une déclaration de vol ou de perte faite par télécopie, télégramme ou tout autre moyen similaire qui n'émanerait pas du client.

10. SUSPENSION - INTERRUPTION DE SERVICES

L'accès aux Services peut être suspendu de plein droit par SFR, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnisation dans les cas suivants :

- absence ou fausse déclaration du client relative à son identité lors de l'achat du Coffret ou Pack SFR La Carte ou du Kit d'accès,

- décès du client - l'annulation du numéro d'appel s'opère dès que SFR en a eu connaissance, sauf si les ayants droit désirent le reprendre,

- fraude ou tentative de fraude du client, notamment dans le cadre du rechargement,

- non respect par le client de l'une quelconque de ses obligations.

11. DONNEES NOMINATIVES

SFR prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des informations nominatives qu'elle détient ou qu'elle traite dans le respect des dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les informations recueillies dans le cadre de la souscription du service ainsi que celles recueillies lors du traitement de l'utilisation du service par le Client peuvent donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de rectification auprès de SFR dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du 1er avril 1980 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Elles sont utilisées par SFR pour la gestion du compte client et, le cas échéant, pour toute opération de marketing direct réalisée par SFR pour informer ses Clients de ses nouvelles offres et services. Le Client peut s'opposer à une telle utilisation des données le concernant auprès de SFR.

SFR se réserve par ailleurs le droit, sauf avis contraire du client, d'exploiter et de communiquer lesdites informations à des tiers, notamment à des cabinets d'étude de marché et instituts de sondage et ce exclusivement à des fins d'étude et d'analyse, ou à des sociétés dans le cadre d'opérations commerciales conjointes ou non, notamment pour des opérations de marketing direct